



COMMUNIQUÉ N° 5

Plan économique du Québec – Mars 2018

Faire croître le niveau de vie de tous grâce à une économie forte et durable dans toutes les régions

Québec, le 27 mars 2018. – Le maintien d'une économie forte est à la base de l'amélioration du niveau de vie des Québécois. Le Plan économique du Québec permet au gouvernement de poursuivre ses efforts pour mettre en place un environnement d'affaires propice à l'innovation et à la croissance des entreprises, et ce, dans tous les secteurs d'activité et dans toutes les régions.

Au cours des prochaines années, la croissance du niveau de vie des Québécois dépendra en bonne partie de la capacité du Québec à s'adapter à la fois aux besoins des travailleurs et à ceux des employeurs. Afin de répondre à ce défi, le gouvernement présentera prochainement la stratégie nationale de la main-d'œuvre, qui s'appuiera sur des investissements additionnels de plus de 800 millions de dollars d'ici cinq ans. Les mesures du plan viseront notamment à :

- améliorer la diplomation et les stages en milieu de travail;
- faciliter l'intégration des personnes immigrantes au marché du travail;
- favoriser la formation continue.

Maintenir la compétitivité des PME

Les PME jouent un rôle de premier plan dans l'économie du Québec et ses régions. Afin de stimuler leur croissance et de maintenir leur compétitivité, le gouvernement réduira leur fardeau fiscal de près de 2,2 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années en :

- diminuant la cotisation au Fonds des services de santé;
- réduisant graduellement de 8 % à 4 % l'impôt sur le revenu pour les PME des secteurs des services et de la construction.

Soutenir la commercialisation des innovations par les entreprises

Le Québec a le potentiel d'être un chef de file en matière de technologies et d'innovations appliquées dans les nouveaux domaines porteurs tels que l'intelligence artificielle. Ainsi, le Plan économique du Québec prévoit un appui totalisant 172 millions de dollars d'ici cinq ans pour soutenir l'appropriation et la commercialisation des innovations par les entreprises, dont 120 millions de dollars d'ici deux ans qui permettront de soutenir deux initiatives favorisant la réalisation de projets mobilisateurs stratégiques pour l'économie du Québec, soit :

- des projets de chaînes d'approvisionnement optimisées par l'intelligence artificielle au Québec, portés par la supergrappe SCALE.AI;
- le lancement d'un appel de projets mobilisateurs dans les autres secteurs stratégiques pour le Québec.

Poursuivre le déploiement de la Stratégie numérique du Québec

Le gouvernement poursuit le déploiement de la Stratégie numérique du Québec afin de permettre aux entreprises dans toutes les régions du Québec de saisir les occasions qu'offre la transformation numérique. Les investissements additionnels de 1 milliard de dollars portent le financement de cette stratégie à 1,9 milliard de dollars. Les ressources additionnelles permettront notamment de mettre en œuvre le plan numérique en éducation et en enseignement supérieur et d'appuyer le virage numérique dans les secteurs de la justice, de la culture, de la construction et du tourisme.

Accélérer les investissements des entreprises

Pour demeurer compétitives sur les marchés internationaux et se démarquer dans des marchés hautement concurrentiels, les entreprises québécoises doivent investir dans l'intégration des plus récentes innovations. Afin d'accélérer les investissements privés dans toutes les régions du Québec, le gouvernement prévoit des initiatives de plus de 270 millions de dollars d'ici cinq ans, soit :

- la bonification et la prolongation de la déduction additionnelle pour amortissement visant à appuyer l'acquisition de technologies de pointe;
- l'élargissement du congé fiscal pour grands projets d'investissement au développement de plateformes numériques;
- la bonification des rabais d'électricité pour les projets majeurs;
- des investissements additionnels pour la réalisation de grands projets touristiques.

Appuyer les secteurs clés de l'économie

Le Québec bénéficie d'une économie diversifiée comptant plusieurs secteurs clés, autant traditionnels que technologiques. Le gouvernement entend miser sur les atouts dont le Québec dispose dans ces secteurs clés pour assurer le développement de l'ensemble de ses régions, son rayonnement à l'étranger ainsi que la croissance de son économie. Dans ce contexte, afin de soutenir des secteurs clés de l'économie, le gouvernement investira 617 millions de dollars d'ici cinq ans pour :

- mettre en œuvre une nouvelle politique bioalimentaire;
- stimuler la croissance du secteur des technologies propres;
- appuyer le virage numérique du secteur de la construction;
- poursuivre la Stratégie maritime du Québec;
- soutenir les secteurs financiers, des sciences de la vie, de l'aluminium et des boissons alcooliques issues du terroir québécois.

Favoriser le développement économique de toutes les régions

Les initiatives mises en place dans le cadre du Plan économique du Québec pour appuyer l'économie des régions ont contribué à mettre le Québec sur la voie de la croissance. Afin de poursuivre sur cette lancée et de profiter du plein potentiel de toutes les régions, le Plan économique du Québec de mars 2018 prévoit de nouvelles initiatives totalisant plus de 417 millions de dollars pour favoriser le développement économique de toutes les régions en :

- misant sur la diversification économique en région;
- renforçant le secteur forestier québécois;
- assurant la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats;
- soutenant financièrement les projets d'extension du réseau de distribution de gaz naturel en région;
- mettant en valeur la filière minière;
- développant le Nord québécois.

Réduire l'impact de la hausse de la valeur des terres agricoles

La valeur des terres agricoles a augmenté au cours des dernières années, entraînant ainsi une hausse des taxes foncières payées par les agriculteurs. Dans ce contexte, le gouvernement met en place une aide compensatoire à court terme de 20 millions de dollars afin d'alléger l'impact de cette hausse pour les entreprises agricoles et pour permettre la poursuite des travaux du comité technique sur la fiscalité foncière.

Réussir la transition énergétique et protéger l'environnement

La Politique énergétique 2030 fixe une série de cibles pour mener à bien la transition énergétique dans laquelle le Québec s'est engagé, notamment en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de diminution de la consommation de produits pétroliers. Dans ce contexte, des investissements additionnels de plus de 260 millions de dollars sont prévus d'ici cinq ans pour des initiatives qui permettront de :

- favoriser l'acquisition et l'utilisation de véhicules électriques;
- soutenir l'innovation dans le domaine de l'efficacité énergétique et de la réduction des émissions de GES;
- valoriser l'utilisation de la biomasse forestière résiduelle;
- développer la filière hydrogène au Québec;
- favoriser le développement des biocarburants au Québec.

Des investissements additionnels sont aussi prévus d'ici cinq ans pour protéger les écosystèmes et assurer un développement durable des territoires (176 millions de dollars) et améliorer la gestion de l'eau et atténuer les risques liés aux inondations (226 millions de dollars).

Citations :

« Nous avons fait le choix d'accompagner nos PME dans toutes les régions et dans tous les secteurs d'activité afin de les rendre encore plus innovantes et performantes et de leur donner le goût et la capacité d'investir davantage dans leur développement. L'excellente performance de l'économie du Québec démontre que notre plan fonctionne, et nous poursuivons sur cette voie en misant notamment sur une diminution du fardeau fiscal des PME et sur des mesures concrètes pour augmenter les investissements des grandes entreprises. »

« Le secteur bioalimentaire joue un rôle majeur dans notre économie. Il est présent dans toutes les régions du Québec et contribue grandement à l'occupation et à la vitalité des territoires. La future politique bioalimentaire favorisera ainsi une offre alimentaire québécoise plus saine et plus locale. Je suis particulièrement fier d'annoncer que nous appuierons la promotion et le développement des produits de notre terroir. »

« Le Québec s'affirme de plus en plus comme chef de file en matière de production d'énergies propres et de développement durable. Nous devons profiter du contexte économique et financier favorable pour accélérer la cadence en misant sur la force et les avantages de notre hydroélectricité tout en explorant et en développant des créneaux prometteurs, notamment la filière hydrogène et le secteur des biocarburants. »

Carlos J. Leitão, ministre des Finances

Faits saillants

- Réduction du fardeau fiscal des PME québécoises totalisant 2,2 milliards de dollars sur cinq ans.
- 617 millions de dollars d'ici cinq ans pour appuyer les secteurs clés de l'économie, dont le bioalimentaire.
- 120 millions de dollars d'ici deux ans pour soutenir des initiatives favorisant la réalisation de projets mobilisateurs stratégiques pour l'économie du Québec, notamment dans le secteur de l'intelligence artificielle.
- Plus de 417 millions de dollars sur cinq ans pour favoriser le développement économique de toutes les régions.
- Plus de 260 millions de dollars d'ici cinq ans pour des initiatives qui contribueront à la transition énergétique et à la lutte contre les changements climatiques.

Liens connexes :

Fascicule *Emploi : répondre aux défis du marché du travail* :

http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2018-2019/fr/documents/Emploi_1819.pdf

Fascicule *Bioalimentaire : une priorité économique et une occasion d'améliorer la santé des Québécois* :

http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2018-2019/fr/documents/Bioalimentaire_1819.pdf

Fascicule *Changements climatiques : des actions pour la réduction des GES* :

http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2018-2019/fr/documents/ChangementsClimatiques_1819.pdf

– 30 –

Source :

Audrey Cloutier
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Finances
Tél. : 418 643-5270

